

Motion 1791

Pour un projet de loi imposant des normes quantitatives relatives à l'émission de dioxines

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

que le taux de mortalité par le cancer est en continuelle augmentation et atteindra 50% dans les dix prochaines années, que les Etats Unis et récemment la France ont pris conscience que les dioxines cancérigènes (dérives chlorés) émises par les incinérateurs de déchets, contaminent la chaîne alimentaire et détruisent l'homme par le cancer,

invite le Conseil d'Etat

à élaborer un projet de loi imposant aux centrales d'incinérations de déchets l'application des normes EPA sur les dioxines en vigueur aux Etats-Unis.